



Les restos dans le flou p. 4 et 5

Fermés depuis le 30 octobre, les restaurateurs s'impatientent sans se faire d'illusions.

Copropriété Robespierre p. 6

L'état de carence engage les cinq immeubles restants sur la voie de la démolition.

PN n'imprimera plus p. 7

Paris-Normandie a annoncé la fermeture de son imprimerie stéphanoise.

Le contact humain sur la touche



Après un an de pandémie, les confinements successifs ont généralisé un mode de vie par écrans interposés. La débrouille des débuts a laissé place à la lassitude, tandis que le sentiment d'exclusion des personnes éloignées du numérique persiste. **p. 10 à 13**



PHOTO: J.L.

CONSEIL MUNICIPAL

La séance retransmise en direct

En raison des restrictions sanitaires, le conseil municipal du 22 avril a dû être organisé à huis clos. La captation vidéo de la séance est accessible sur saintetiennedurouvray.fr et la page Facebook de la Ville. Les enregistrements vidéo des récents conseils municipaux demeurent disponibles dans la rubrique « Vidéos » du site.



PHOTO: J.L.

SPECTACLE

Le jeune public découvre « Les Sols »

Le respect des gestes barrières n'a pas empêché la compagnie shifts de maintenir ses trois représentations du spectacle intitulé *Les Sols* et destiné aux plus petits. Les 31 mars et 1^{er} avril, une vingtaine d'enfants de la crèche Anne-Frank et de la halte-garderie ont pu y assister, ainsi que les enfants de l'école maternelle Frédéric-Rossif. Une représentation hors les murs programmée avec Le Rive Gauche, comme une invitation à découvrir comment le mouvement devient langage, les sons deviennent musique et comment des objets et des matériaux colorés font naître des paysages.

COVID-19

L'organisation municipale actualisée en ligne

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le gouvernement pourrait annoncer de nouvelles restrictions ou un assouplissement des mesures à la fin du mois d'avril ou début mai. Au fur et à mesure de la publication des protocoles préfectoraux qui traduisent l'application des annonces nationales au niveau local, l'ensemble des informations concernant l'organisation des services municipaux sera régulièrement mis à jour sur saintetiennedurouvray.fr.



PHOTO: J. P.S.



PHOTO : L. S.

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE Des boîtes à dons installées en ville

Depuis le 8 mars, douze boîtes à dons de produits hygiéniques sont réparties dans la Ville. Elles permettent à chacun-e de participer à la lutte contre la précarité menstruelle en faisant don de serviettes, tampons, gels ou lingettes d'hygiène intime. Les personnes réglées peuvent, quant à elles, se servir librement dans ces boîtes si besoin.

Pour participer à l'élan de solidarité, rendez-vous dans les différents accueils suivants: centres socioculturels Jean-Prévoist, Georges-Brassens et Georges-Déziré, Association du centre social de La Houssière (ACSH), Confédération syndicale des familles (CSF), Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FCSE), Association sportive Madrillet Château blanc (ASMCB), Association de prévention individualisée et collective (Aspic), La Station, Le Périph', collège Paul-Éluard et le Foyer stéphanois.



PHOTO : J. L.

SCRUTIN Les régionales et départementales reportées d'une semaine

Maintenus mais reportés, les scrutins des élections régionales et départementales se tiendront finalement les 20 et 27 juin 2021, soit une semaine plus tard que prévu initialement. Les modalités de campagne et de vote seront adaptées à la situation sanitaire. Les inscriptions sur les listes électorales restent ouvertes jusqu'au 7 mai, il convient de se rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, ou sur service-public.fr



À MON AVIS Soutenons les entreprises locales

La période que nous vivons révèle l'importance de nos commerces de proximité et de nos entreprises locales. La mondialisation de l'économie a montré toutes ses limites avec des délocalisations nombreuses et la casse du tissu industriel français.

Face à cela, l'État n'a pas été capable de jouer un rôle stratégique en empêchant des situations d'échec dans les crises traversées. Ainsi, nous n'avons plus de secteurs de production ou de recherche pour réaliser des masques ou des vaccins nous-mêmes.

Consommer et acheter local, produire dans notre pays, permet non seulement de sauvegarder des emplois locaux mais aussi de limiter les impacts environnementaux.

C'est pour cela que je suis aux côtés de nos commerçants et entreprises de notre ville. Dans ce sens, j'ai adressé récemment au ministre de l'Économie un courrier lui demandant de soutenir davantage toutes les entreprises stéphanoises touchées par la situation actuelle.

Joachim Moyse

Maire, conseiller régional



Directrice de la publication :
Anne-Émilie Ravache.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Antony Milanesi, Sandrine Gossent, Laurent Derouet, Isabelle Friedmann, Vinciane Laumonier, Patrick Streiff. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.),

Illustrations : Cambon/Iconovox. **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires.

Imprimerie : IROPA 02.32.81.30.60.

Les coulisses de l'info

Alors que certains commerces ont pu temporairement ou définitivement rouvrir, les restaurateurs sont fermés depuis le 30 octobre. La rédaction leur tend le micro.



PHOTO: J. L.

ÉCONOMIE

Les restaurateurs partagés entre espoir et inquiétude

Depuis plus d'un an, la vie des professionnels de la restauration n'a rien d'un long fleuve tranquille. Retour sur cette période de pandémie avec les principaux intéressés qui attendent leur réouverture avec impatience et une certaine appréhension.

Le 1^{er} mars dernier, Philippe Ressen-court aurait dû fêter avec ses habitués les 25 ans de son établissement, Le Commerce, rue Lazare-Carnot. « Évidemment, ça n'a pas été possible. Il faudra attendre », regrette le restaurateur qui n'aurait jamais pensé vivre une telle situation. Un premier confinement au printemps 2020, une réouverture sous condition, avant une nouvelle fermeture fin octobre pour laquelle l'horizon est encore flou. « Honnêtement, je ne suis pas le plus à plaindre. La vente à emporter fonctionne bien, ce qui fait que je peux garder en activité l'un de mes salariés. À mon sens, il ne faut pas compter que sur les aides de

l'État : même si elles sont indispensables pour traverser cette crise, mais il faut jouer le jeu si l'on peut le faire... Je faisais déjà de la vente à emporter, depuis trois ans, donc il y avait déjà des habitudes et une clientèle fidèle. » Mais forcément cela n'a rien à voir avec l'effervescence qui règne habituellement dans son établissement.

« Échanger avec les clients me manque »

« L'inquiétude, elle est plutôt pour la réouverture. Car des habitudes ont été prises par les gens. Ils vont revenir, mais dans quelles conditions ? Avec une jauge à 50 %, ce n'est

pas rentable... » Moins expérimentée, mais tout aussi passionnée par son métier, Élise Klosek, la patronne du Jardin gourmand, vit une période plus délicate. Le restaurant, ouvert depuis le début de l'année 2019 au cœur du vieux Saint-Étienne, n'a pas les reins aussi solides. « Je viens seulement de me verser mon premier salaire depuis le début du second confinement. Ce n'est pas énorme, seulement 800 €, mais là j'étais arrivée à bout de mes économies. » Gérante de son établissement, elle ne peut pas travailler à côté sous peine de perdre les aides de l'État indispensables pour payer ses charges, son crédit... « Et encore, comme je suis une jeune entreprise, c'est plus



PHOTO: J. L.

La cuisinière autodidacte de Comme chez MAM'S propose ses plats uniquement en livraison ou à emporter.

compliqué pour les percevoir. » Cette période sous cloche lui pèse au plus haut point. « Voir du monde, échanger avec les clients, ça me manque. » Pourtant, la jeune femme garde espoir et attend avec impatience de pouvoir lever à nouveau son rideau. Mais pas dans n'importe quelles conditions. « Nous ne sommes pas sur la côte d'Azur. On ne peut pas se contenter des terrasses. Il va falloir voir la suite... »

« Les clients sont eux aussi impatients »

Une suite que Christophe Marie, le patron de l'Escale, rue de Paris, attend lui aussi.

Installé depuis neuf ans, il assure avoir déjà perdu près de 280 000 € de chiffre d'affaires depuis le début de la pandémie. « Les aides, ça permet de payer le loyer, les charges... On survit, mais on ne vit pas. » Quant à l'emporter, « ça paye l'électricité... » Avec une clientèle constituée de 60 à 70% d'habités, il mise beaucoup sur leur retour. « Je sais que les clients sont eux aussi impatients, ils me le disent. » Seulement lui aussi s'interroge sur la façon dont il va devoir les recevoir. « On sait s'adapter. On l'a déjà prouvé. Mais il faut aussi que l'on puisse gagner notre vie avec des jauges suffisantes. » ■

À SAVOIR

Prêts garantis par l'État : gare aux remboursements

Depuis le premier confinement, les fameux PGE (prêts garantis par l'État) ont permis aux entreprises qui les ont contractés de maintenir leur trésorerie à flot. « Il faut au moins pouvoir avancer les salaires car l'argent que l'on reçoit pour l'activité partielle par exemple arrive avec un décalage », constate Philippe Ressencourt. Lui a commencé à rembourser son PGE pour ne pas accumuler de la dette. Élise Klosek n'a pas souhaité en souscrire. « J'ai préféré faire sans. Je suis une trop jeune entreprise pour cumuler des dettes car il ne faut jamais oublier qu'un jour ou l'autre, il faut rembourser. »

NOUVEAU

Des ouvertures malgré tout

Ouvrir un commerce en pleine pandémie, il faut oser. Christelle Jégo l'a fait. « Pour moi, c'était le bon timing. Le reste... » Cette cuisinière autodidacte de 45 ans a donc lancé Comme chez Mam's au mois de février dernier, dans un local situé à deux pas de sa propre maison, à la pointe des rues de Paris et de la République. « De toute manière, je n'ai pas pour objectif d'accueillir des clients à table. Tous mes plats sont à emporter ou en livraison. » Des plats qui misent sur le fait maison comme l'indique le nom de son établissement. « On va dire que c'est une cuisine traditionnelle, généreuse, avec de petits trucs en plus, des touches personnelles. Une version 2.0 des petits plats de maman », résume la chef d'entreprise.

Produits locaux et bio

Un sentiment partagé par Aurore Héricher, qui vient d'ouvrir début avril une épicerie de produits locaux et bio dans l'un des bâtiments flambant neuf aux abords du parc du Champ des Bruyères. Au p'tit marchand est un projet porté par Michel Marchand, propriétaire de Saveurs de Normandie dans l'Eure, auquel la jeune femme est associée. « Notre objectif, c'est de proposer au prix juste des produits locaux, souvent bio, pour permettre à tous d'y avoir accès », continue Aurore Héricher qui fait équipe avec Alexandre Mariaud pour faire vivre ce magasin accessible du mardi au dimanche matin. « On va voir durant les premières semaines comment vivent le parc et le quartier pour nous adapter aux besoins des gens. »

PLUS D'INFOS :
<https://commechezmams.fr> et
www.facebook.com/AuPtitmarchand76/

COPROPRIÉTÉ ROBESPIERRE

La démolition à l'horizon

La décision du tribunal était très attendue. Elle confirme le constat de grande dégradation de la copropriété Robespierre. L'état de carence lance un processus de plusieurs années à l'issue duquel les cinq immeubles seront démolis.

VIOLENCES CONJUGALES

Maintien des dispositifs d'aide aux femmes

Pendant le confinement, les plateformes et structures d'écoute, d'accueil et de mise à l'abri des victimes de violence conjugales restent ouvertes :

- **Pavif** (Pôle accueil violences intrafamiliales) de 9 h à 12 h 30 les lundi, mardi, vendredi, et jeudi toute la journée. Tél. : 02.35.71.26.01. Courriel: poleviolences76@orange.fr.
- **CIDFF** de Seine-Maritime (Centre national d'information des droits des femmes et de la famille) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h afin d'informer et d'orienter les victimes. Tél. : 02.35.63.99.99. Par message depuis la page Facebook <https://www.facebook.com/cidff76> ou depuis la rubrique contacts du site seinemaritime.cidff.info.
- **3919** : numéro d'écoute, de conseils et d'orientation national, gratuit et anonyme. Du lundi au vendredi de 9 h à 22 h ; samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h. Il est également possible d'envoyer un texto au 114 ou de se rendre sur la plateforme www.arretonslesviolencees.gouv.fr.
- **En cas d'urgence** : appeler le 17 pour être mis en relation avec les forces de l'ordre.



La future démolition concerne les 166 logements des immeubles Dullin, Juvet, Moréno, Philippe et Raimu. À l'arrière-plan, Sorano.

PHOTO: J.-P. S.

LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE ROUEN, SAISI PAR LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME, a prononcé, le 30 mars dernier, l'état de carence de la copropriété privée Robespierre, au Château blanc. Tandis que l'immeuble Sorano, tout proche, est en cours de déconstruction, en raison du danger qu'il faisait courir à ses occupants, c'est désormais les cinq autres bâtiments de la copropriété qui sont visés par la décision du tribunal.

Relogement

Le juge s'est appuyé sur les rapports d'experts qu'il avait nommés afin d'évaluer la situation à la fois financière de la copropriété, mais également l'état des bâtiments. Et sur ces deux points, leur réponse est sans appel. Les « *impayés chroniques des copropriétaires ont atteint des sommes impossibles à résorber* », peut-on lire dans le jugement qui poursuit, « *les immeubles doivent faire l'objet de remises aux normes en matière d'incendie et de remises en état*

d'importance » qui ne pourront l'être faute d'argent dans les caisses de la copropriété, placée sous administration judiciaire depuis 2015.

À l'issue d'un processus long de plusieurs années, la démolition des 166 logements des immeubles Dullin, Juvet, Moréno, Philippe et Raimu devrait donc être programmée. D'ici là, la Métropole Rouen Normandie, compétente en matière d'habitat et de copropriétés dégradées, nommera un opérateur chargé de conduire toute cette procédure.

Dès lors que la déclaration d'utilité publique sera prise, le rachat progressif des logements pourra démarrer et un accompagnement, notamment social, à destination des personnes directement concernées sera établi, en vue de leur relogement.

Pour les occupants de ces logements, dans les mois et les années qui viennent, la priorité reste de garantir leur sécurité. Cela passe par la poursuite de l'entretien courant des bâtiments rendu possible notamment par le paiement des charges.

Paris-Normandie délocalise son imprimerie

Le groupe Rossel a annoncé la fermeture de l'imprimerie de Paris-Normandie d'ici la fin juin. Dix-sept ouvriers devraient être licenciés. Des négociations sont en cours.

Installée à Saint-Étienne-du-Rouvray, l'imprimerie du quotidien régional Paris-Normandie devrait fermer ses portes fin juin. Neuf mois seulement après la reprise du titre par le groupe de presse belge Rossel, l'annonce est ressentie comme une ultime trahison par les dix-sept ouvriers du livre en poste*. À l'été, le journal devrait être imprimé près de Lille dans l'imprimerie du groupe à La Pilaterie à Marcq-en-Barœul. Face à ce cinquième plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui se profile pour la Société normande d'information médias (SNIM), editrice de *Paris-Normandie*, l'essoufflement des salariés est manifeste. Acceptée par le tribunal de commerce de Rouen en juin 2020, l'offre de reprise du groupe Rossel prévoyait une poursuite de l'activité sur le site moyennant le passage de trente-trois salariés à dix-sept.

Syndicat majoritaire dans l'entreprise, la CGT

Filpac avait soutenu cette offre, « *ne faisant plus confiance* » au propriétaire précédent, Jean-Louis Louvel, et à ses « *sept millions d'euros d'ardoise* », explique Christophe Mulot, représentant du personnel et délégué syndical CGT-Filpac.

« Désabusé et fatigué »

« *On devait tenir deux à trois ans avant de voir les choses en mieux. C'est comme ça que l'on nous a vendu l'affaire. Et aujourd'hui on est remerciés comme des chiens* », explique pour sa part Loïc Mautalet. À 44 ans, dans la lignée de son grand-père et de son père qui ont fait toute leur carrière à Paris-Normandie, le rotativiste se dit « *désabusé, fatigué* » après vingt-cinq ans de bons et loyaux services. Fin mars, le tirage des trois éditions du journal pour Rouen, Le Havre et Évreux s'élevait à 40 000 exemplaires pour « *32 000 ventes espérées* ». « *On ne nie pas*

la réalité économique. Les ventes ont beaucoup chuté avec la Covid. La publicité s'est effondrée. Le mois dernier un commercial a réalisé 500 € de chiffre d'affaires, constate Christophe Mulot. Le plus important, c'est que personne ne reste sur le carreau et que le titre survive. » D'après le délégué syndical, la direction est dans l'obligation légale de proposer un reclassement aux salariés. « *Nous sommes confiants pour trouver une solution collective et individuelle.* » Les discussions doivent démarrer fin avril.

Quant à la rotative achetée en 2015 en Angleterre pour 3 millions d'euros, elle devrait être au fil des mois démantelée au gré des demandes de pièces détachées émises, notamment, par le groupe Rossel. ■

* Pour ne pas entraver les négociations avec le personnel en cours, la direction n'a pas souhaité faire de commentaire.



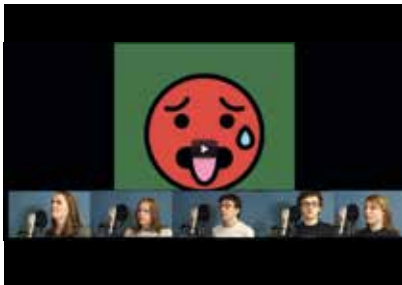
◀ Lors du dernier plan de sauvegarde de l'entreprise en juin 2020, le nombre de salariés était passé de trente-trois à dix-sept.

Direction vaccination

Le dispositif du Mobilo'bus a été mis à contribution pour conduire des Stéphanaï·es de plus de 70 ans au centre de vaccination Covid de Sotteville-lès-Rouen.

CINÉM'ADOS

Le prix « Jeunesse pour l'égalité » pour cinq Stéphanaï·es



Les jeunes de l'atelier stéphanaï Ciném'ados (animé par Guillaume Viger, lire page 20) ont reçu le prix « Jeunesse pour l'égalité » décerné par l'Observatoire des inégalités, dans la catégorie 16-18 ans. Intitulée *La Course*, leur création pointe de façon concise et ludique les mécanismes d'injustice sociale véhiculés par une vision répandue : celle de la vie comme compétition. Pour la réaliser, Paolo, Soren, Grégory, Danny et Raphaël ont dû s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire puisque, fin 2020, la plupart des séances de l'atelier se sont déroulées à distance. Le résultat offre un montage dans l'air du temps : une succession pertinente d'émoticônes, les mêmes qui pullulent dans les conversations smartphones et sur les réseaux sociaux. « Ce texte a été enregistré suite à de nombreux débats en visioconférence durant lesquels les Émojis nous ont divertis », précisent les jeunes vidéastes à l'issue de leur création.

INFOS Vidéo à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr

« *LA DERNIÈRE FOIS QUE JE SUIS VENUE ICI C'ÉTAIT POUR DANSER* », se souvient Jeannine Delcourt. Dans la salle des fêtes de Sotteville-lès-Rouen transformée mi-janvier en centre de vaccination, la Stéphanaïse de 95 ans vient de recevoir sa première dose de vaccin contre la Covid-19.

Elle a pu obtenir un rendez-vous par l'intermédiaire des services de la Ville. « *Le centre nous a indiqué qu'une quarantaine de créneaux était disponible sur une semaine, nous avons donc contacté les habitants éligibles à la vaccination qui nous avaient fait part de leurs difficultés à obtenir un rendez-vous* », précise Christine Raillot, responsable du service seniors. Du 22 au 26 mars dernier, le Mobilo'bus est ainsi venu chercher les futurs vaccinés à leur domicile pour les conduire au centre. Les agents de la Ville accompagnaient ensuite les habitant·e·s sur place, afin de les aider à remplir les formulaires d'informations personnelles demandées par les soignants, ou simplement pour rire ensemble à la question « *êtes-vous*

enceinte ? ». Ce jour-là, Jeannine a pris le Mobilo'bus avec son fils aîné qui a également l'âge requis pour être vacciné. Après la piqûre tant attendue, il accroche un badge au manteau de sa mère. On y voit le dessin d'un Coronavirus rouge et les inscriptions

« *Vacciné(e) Check* ». « *Je n'ai rien senti !* », assure Jeannine, qui a choisi d'être piquée au bras gauche « *du côté du cœur* ».

Alors que chacun doit demeurer assis quinze minutes après avoir reçu le vaccin, le privilège de l'âge de la nonagénaire lui impose de patienter trente minutes. Restera ensuite à attendre un mois pour la seconde injection.

INFOS Le rendez-vous a été pris en même temps que le premier pour la semaine du 19 avril. Le guichet seniors de la Ville continue d'accompagner les Stéphanaï·es qui le souhaitent pour la prise de rendez-vous et proposer un transport gratuit jusqu'au centre de vaccination de Sotteville-lès-Rouen (dans la mesure des moyens mobilisables par la municipalité). Guichet seniors : 02.32.95.83.94.

Une piqûre attendue



Quarante Stéphanaï·es de plus de 70 ans ont été conduit·e·s au centre de Sotteville-lès-Rouen en une semaine par les services de la Ville.

PHOTO: J.-P.S.



PHOTO: J.L.

◀ L'écrivain Michel Bussi a passé une heure et demie avec cinq enfants stéphanois-es pour jouer avec les mots et lire des histoires.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Bussi s'invite au club

Cinq élèves de CP ont reçu la visite du célèbre écrivain normand Michel Bussi dans leur Club lecture écriture (Clé). Une centaine de jeunes stéphanois-es profite chaque jour de ce programme de réussite éducative.

Que se passe-t-il lorsque l'auteur numéro un des ventes en France rencontre des élèves de CP qui ne maîtrisent pas encore les bases de la lecture et de l'écriture ? Ils se racontent des histoires ! « *Gouti est un agouti, un rongeur d'Amazonie qui oublie où il a caché ses graines pour l'hiver. On l'appelle le jardinier de l'Amazonie parce qu'avec cette bêtise, il fait pousser des arbres. C'est très utile pour la forêt* », narre Michel Bussi. « *J'en ai déjà vu un !* », lui promet Yassine, élève de CP à l'école Victor-Duruy.

Comme ses quatre camarades du Club lecture écriture (Clé), il a pu lire *Le grand voyage de Gouti* – premier album jeunesse de Michel Bussi – lors des séances précédentes du Clé. Ce dispositif de réussite éducative est destiné aux enfants de CP qui maîtrisent le moins ces savoirs de base à leur arrivée en élémentaire. Avec l'accord de leurs parents, ils sont inscrits par leur enseignant dès le mois d'octobre. Du lundi au vendredi en fin d'après-midi,

les enfants retrouvent alors un animateur formé par la Ville avec l'aide de l'association nationale Coup de pouce.

Routine bien huilée

Accompagnée de Michel Bussi le 18 mars dernier, l'animatrice Catalina Correia suit comme chaque jour une routine bien huilée : tout commence par une discussion autour d'un goûter. S'en suivent un travail d'écriture, une activité de lecture, un jeu et la lecture d'une histoire avant l'arrivée des parents. Près de cent élèves de CP stéphanois bénéficient actuellement de ce dispositif créé en 2007 (répartis par groupes de cinq dans dix-neuf modules). Cet atelier quotidien d'une heure trente s'intègre au dispositif plus vaste du Programme de réussite éducative (Pre) qui vise à lutter contre l'échec et le décrochage scolaire.

« *Les animateurs et les enseignants voient que ce dispositif donne de bons résultats*, témoigne Jean-Baptiste Morel, coordinateur

du Pre auprès du département des affaires scolaires et de l'enfance de la Ville. *L'idée est de donner aux jeunes le plaisir de lire, écrire et jouer avec les mots. Cela leur apporte également de la confiance en eux : grâce à ces séances, les enfants hésitent moins à participer en classe ou du moins ne se renferment pas lorsqu'ils ne comprennent pas tout. Ça leur évite d'accumuler du retard.* » ■

Jeune jury d'un concours littéraire

Pendant les séances du mois de mars, quatre ouvrages de littérature jeunesse ont été proposés à l'ensemble des élèves inscrits aux dispositifs Clé sur tout le territoire national. Les enfants sont amenés à voter pour leur histoire préférée qui remportera ainsi le Prix Coup de Pouce Gulli des Premières Lectures. En juin, l'ouvrage plébiscité par le plus grand nombre d'enfants leur est offert.

EN SAVOIR PLUS : www.coupdepouceassociation.fr

TOUS ERMITES

ON S'Y FAIT!



La vie en ligne : ça tourne en rond ?

Travail, cours, consultations médicales, courses « non essentielles », spectacles... avec la pandémie, les Stéphanois-es ont appris à vivre par écran interposé. Quel bilan de cette vie à distance au bout d'un an ?

En avril 2020, après un mois de télétravail, de nombreux salariés tiraient un bilan positif de leurs nouvelles conditions de travail : moins de fatigue, moins de stress, moins de pression. Un an plus tard, ils sont peu nombreux à souhaiter, comme Sophie, travailler durablement depuis la maison : « J'économise chaque jour 40 à 50 minutes de temps de transport, avec les frais d'essence qui

vont avec, témoigne cette quarantenaire qui, depuis un an, n'est retournée qu'une dizaine de fois à son bureau, à Val-de-Reuil. C'est vrai qu'on a moins de contact avec les autres, mais parfois les contacts sont négatifs, donc mieux vaut se passer des ondes négatives ! » Convaincue par le télétravail et la souplesse d'organisation qu'il lui offre, cette mère de famille espère qu'il deviendra la norme et qu'elle pourra à long terme rester deux à

trois jours par semaine à la maison. Pour de nombreux salariés, en revanche, l'expérience n'est pas aussi concluante : détresse psychologique, voire dépression, ou tout simplement « surmenage », le télétravail n'a pas que des avantages.

Surmenage et manque de sens

Si Cédric Vincent et Alain Clodet, professeurs de musique au conservatoire de

Les coulisses de l'info

Totales ou partielles, les périodes de confinement s'enchaînent depuis plus d'un an. Tout le monde est contraint de s'adapter. Le plus souvent en faisant la grimace... mais à l'issue de la crise, jettera-t-on le bébé avec l'eau du bain ou conservera-t-on certaines « bonnes » habitudes acquises avec le Covid ?

Saint-Étienne-du-Rouvray, se sont creusé les méninges pour offrir à leurs élèves une forme de continuité pédagogique, c'est au prix de sacrifices importants : « Lors du premier confinement, comme je n'avais pas assez de réseau pour faire des cours en visio, j'ai proposé à mes élèves de se filmer et de m'envoyer leurs vidéos. Je leur envoyais ensuite une vidéo individualisée façon tuto, pour qu'ils s'améliorent, se souvient Cédric Vincent. Un travail de titan ! Je n'ai jamais autant travaillé ! » Même bilan pour Alain Clodet : « J'ai réussi pour ma classe de saxophone à décliner un travail personnel et un travail collectif à distance, en réalisant des montages avec les enregistrements audio et vidéo que mes élèves m'envoient, mais ça me prend beaucoup de temps et c'est un métier différent. »

Car, au-delà du temps passé, c'est aussi la question du sens qui se pose pour beaucoup de professionnels : « La musique, ça se joue en interaction, insiste Alain Clodet. Tous les efforts qu'on fait en ce moment pour ne pas les lâcher, ce n'est pas le même travail ! Et puis on ne peut pas remplacer l'énergie

qui se dégage en présentiel. » « Notre cœur de métier, c'est d'être en contact avec les gens, analyse quant à lui Frédéric Dubourg, éducateur sportif municipal condamné aux cours de fitness en visio. À distance, le contact est réduit au strict minimum, le dialogue est quasi impossible. C'est hyper frustrant. »

Quel ratio coût/bénéfices ?

« Le seul bilan positif de cette période aura été, pour moi, d'avoir pris encore plus conscience de la valeur des contacts humains et, inversement, des limites d'une vie sans contact », estime Frédéric Dubourg.

Pour lui, l'enseignement à distance n'aura eu aucun bénéfice, alors que les coûts risquent d'être très lourds : « Ça va être très dur pour beaucoup, sur le plan physique et mental, craint le professionnel. On a par exemple perdu toutes les personnes âgées qui venaient faire du cardio en salle, j'ai peur qu'elles ne reviennent pas. En plus de la difficulté à reprendre une activité physique, c'est aussi l'habitude de ne rien faire... Il va falloir trouver les bons leviers, y aller en douceur, pour

faire revenir les personnes. »

La motivation, c'est le nerf de la guerre. Et pas seulement sur le terrain sportif. Channa, étudiante en première année à l'université, accumule les épreuves depuis qu'elle a dû clore ses années lycée à distance : « Se retrouver face à des cours en PDF, c'est insupportable pour moi, tranche la jeune fille de tout juste 18 ans. J'ai besoin de présentiel, ça motive, que ce soit pour les cours à la fac, pour la guitare ou le chant au conservatoire. »

Une nouvelle forme de proximité

Ne garderons-nous donc vraiment rien de positif de ces mois de vie à distance ? Une certaine montée en autonomie et en compétences informatiques, reconnaissent malgré tout certains professeurs, voire une nouvelle forme de proximité avec les familles... « Le travail à distance nous a permis de voir les conditions dans lesquelles travaillent nos élèves, explique Alain Clodet, professeur de musique. Nous savions bien que tous n'avaient pas le même équipement, ni le même environnement pour étudier, mais là on l'a perçu plus nettement, et on a pu essayer d'aider les familles, de les guider pour qu'elles organisent mieux leur espace. On a aussi tout simplement fait davantage connaissance avec les parents des élèves qui viennent habituellement seuls au conservatoire. J'espère que ça aura un effet durable sur l'engagement des parents et sur l'attention que nous porterons à entretenir le lien avec les familles. »

La coupure et la privation auront donc peut-être servi à révéler la valeur des contacts humains du quotidien. Une leçon à ne pas perdre de vue quand la routine aura repris le dessus. ■

À SAVOIR

Le boom de la télé médecine

En 2020, 5,4 % des consultations médicales ont été réalisées à distance. 69 % des médecins généralistes français ont effectué une téléconsultation en visioconférence, principalement à partir de mars 2020. C'est six fois plus qu'un an auparavant. Suscitant les réticences, cette pratique semble finalement remporter l'adhésion des patients, si l'on en croit les résultats du baromètre télé médecine de l'Agence du numérique en santé (ANS), selon lequel la France est l'un des pays d'Europe les plus favorables à la télé médecine, avec 73 % de jugements positifs.



Inégalités d'accès à la vie numérique

Problèmes de réseaux, manque de moyens pour s'équiper et/ou de connaissance pour se débrouiller sur la toile : la crise sanitaire, en plaçant les outils numériques au cœur de la vie à distance, a creusé la fracture qui isole depuis déjà plusieurs années les personnes qui n'ont pas facilement accès à internet.

INTERVIEW

« Les problèmes qui dominaient avant la pandémie n'ont pas disparu »

Danièle Linhart est sociologue, directrice de recherche au CNRS et professeur à l'université de Paris.

Quel bilan tirez-vous d'un an de télétravail ?

Au début, certains salariés ont éprouvé du plaisir à pouvoir travailler chez eux, ils se sentaient protégés et reconnaissants vis-à-vis de leur employeur. Mais on pouvait déjà faire l'hypothèse que ce sentiment positif était lié à la possibilité de prendre de la distance avec un lieu de travail dans lequel ils ne devaient pas se sentir très bien... Ensuite, le prolongement du télétravail leur a imposé un face-à-face solitaire avec leur écran, qui a contribué pour beaucoup à exacerber les dimensions les plus insatisfaisantes de leur travail, le côté formel et prescrit, la perte de sens, avec parfois un sentiment d'irréalité, presque de vide, qui leur donne envie de retourner au bureau, de retourner voir des vrais gens, la vraie vie. On assisterait presque à un réenchantement du milieu du travail !

Et vous y croyez à ce réenchantement ?

Je crois plutôt à un effet boomerang : les gens vont retrouver au travail les problèmes qu'ils y ont laissés et qui sont loin d'être résolus. Ce qui dominait avant la pandémie – le burn-out, les risques psychosociaux, les suicides... – n'a pas disparu. Le télétravail a pu donner l'impression d'une mise à distance de ces problèmes-là, mais en réalité ils se sont accentués pour nombre de salariés. Aujourd'hui, tout le monde pose la question de l'emploi, de la précarité, des salaires, de l'organisation du télétravail, mais les problématiques de souffrance au travail et de préservation de la santé mentale restent prédominantes, c'est un enjeu de société qu'on ne peut pas mettre de côté.

Le recours à l'action collective et syndicale est affaibli quand les gens sont dispersés. Avec le télétravail, la subordination devient de plus en plus atomisée et personnalisée quand on la vit seul derrière son écran. Elle n'en est que plus difficile à supporter.

En faisant de la prise de rendez-vous sur internet la colonne vertébrale de la campagne de vaccination, le gouvernement a placé les personnes qui souffrent d'illectronisme (illettrisme numérique) en situation de difficulté. Sans l'aide de ses enfants, Colette Bauer, armée de son seul téléphone, n'aurait sans doute jamais réussi à se faire vacciner : « Jusqu'à présent, ça ne me manquait pas de ne pas savoir utiliser internet, confie cette retraitée stéphanaise de 81 ans. Mais pour la vaccination, j'ai pris conscience que j'en avais vraiment besoin. » Même constat de la part de Josiane Leroy qui, à 87 ans, reconnaît se sentir un peu mise à l'écart, ne sachant pas maîtriser tous ces « ustensiles ».

Exclusion

Quant à Francisco Lourenco, 85 ans, il voudrait bien ne pas dépendre de ses proches pour toutes les démarches qui nécessitent de se connecter : « J'aimerais pouvoir faire sans déranger personne, regrette-t-il, mais je suis obligé de demander, c'est trop dur pour moi et c'est trop tard ! » C'est bien pour éviter ces sentiments de dépendance et d'exclusion que Simone Landais a décidé, il y a deux ans, de suivre les cours d'informatique proposés par la Ville : « Je voulais savoir me débrouiller avec un PC et une tablette, insiste l'octogénaire. Ce que j'ai appris me permet d'envoyer des messages, de faire ma déclaration d'impôt et de gérer à distance les deux associations dont je m'occupe. Sans compter les recherches de vocabulaire pour mes mots croisés ! »

Comme quoi, il n'y a pas de fatalité devant l'illectronisme, ni à 80 ans, ni à 60 ans, ni à 40 ans... car, si les personnes âgées sont celles qui souffrent le plus massivement de la fracture numérique, le sentiment

d'exclusion est encore plus violent pour les jeunes qui ne maîtrisent pas ces outils ou qui n'ont pas les moyens de s'équiper, dans une société qui part du principe qu'ils baignent dans cet environnement high-tech.

Opérations bancaires, démarches auprès des services publics, recherche d'emploi et de formations, accès aux prestations sociales... la digitalisation de l'économie et de l'administration rend indispensable le maniement de l'informatique. Et tout va encore s'accélérer puisque l'objectif d'une société 100 % numérique est fixé à... 2022 ! Autant dire demain. Avec la menace d'isolement que cela fait peser sur tout un pan de la population, comme la crise sanitaire l'a si clairement révélée.

Estimée par l'Insee, en 2019, à 17 %, la part des Français en situation d'illectronisme concerne non seulement ceux qui souffrent d'exclusion « par l'équipement et/ou l'absence de réseau », mais aussi ceux qui n'ont pas les compétences. Ces derniers seraient 13 millions, dont 5 millions de personnes cumulant précarité sociale et numérique.

Pour venir en aide à ce public, l'État a décidé, dans le cadre de son plan de relance, de consacrer 250 millions d'euros à des actions en faveur de l'inclusion numérique. À l'échelle locale, les collectivités locales sont encouragées à mettre au point des dispositifs pour

aider les habitants à se familiariser avec les services et les usages numériques. C'est d'ailleurs ce que fait la Ville en proposant, notamment, des ateliers gratuits les mardis à la Maison du citoyen et les vendredis à l'Association du centre social de La Houssière. Incontournable pour faire valoir ses droits, l'accès à la société du numérique apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux leviers d'insertion. ■

Société 100% numérique

Communistes et citoyens

Le droit au logement est un droit universel, reconnu par notre Constitution, pour permettre à tous de vivre dignement pour mener à bien ses projets de vie. Pourtant, la spéculation immobilière et foncière rend la construction et les loyers plus chers. Le manque chronique de logements sociaux par défaut de construction fait de ce poste de dépense le plus important des ménages (+ de 25 % du budget).

La réforme des APL entre en vigueur, fragilisant plus de 6,6 millions de locataires dont 800 000 étudiants. Les bailleurs sociaux déjà fragilisés voient leurs fonds propres réduits. La situation sanitaire et les décisions gouvernementales aggravent les difficultés financières (licenciements, chômage partiel...) rendant difficile l'accès à un logement digne.

Aussi, face à la précarité grandissante, nous revendiquons le retour de l'aide à la pierre à la construction et une contre-réforme des APL.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, Christine Leroy, José Gonçalves, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Pendant le premier confinement beaucoup défendaient la nécessité de mieux valoriser les professionnels de la santé, mais aussi celles et ceux qui sont « en première ligne » dont les salariés de la grande distribution. Nous saluons les élus qui, à l'initiative du président de la Métropole Rouen Normandie Nicolas Mayer-Rossignol, ont signé un courrier adressé au premier ministre demandant que les « premiers de corvée » puissent, comme les professionnels de santé, bénéficier d'un accueil de leurs enfants dans les écoles notamment. Il s'agirait de faciliter la vie de ces familles – souvent précaires et mal rémunérées – qui sont hélas encore oubliées, autant que de leur témoigner de la reconnaissance.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand.

Europe Écologie Les Verts

L'écologie est une urgence mais cela dérange quand il faut agir. Critiquer les écologistes devient le loisir de certains. Pas une semaine sans pointer du doigt une petite phrase. Pendant qu'ils perdent du temps à cibler celles et ceux qui se battent pour l'avenir de la planète, de l'éducation, de la culture, de la solidarité, ils ne parlent pas du reste : les réformes antisociales du gouvernement ; le grand danger de l'extrême droite (sympa dans le discours, terrible en application) ; la pauvreté et les inégalités. Ne détournez pas le regard des vrais combats. Les écologistes sont une solution. Regardez leurs décisions, le courage d'agir et l'avenir des enfants. À Saint-Étienne-du-Rouvray, nous venons à votre rencontre pour débattre dans les rues. Après La Houssière, la Cité des familles, le Château blanc, nous serons prochainement dans votre quartier. Prenez soin de vous et de vos proches.

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Rouvray debout

Et encore une autoroute à péage... Lors des élections municipales ont été élues les listes qui s'engageaient à abandonner le financement de ce projet écocide d'un autre siècle. Elles ont appliqué leur promesse et la Métropole de Rouen a retiré son financement. Bafouant ce vote démocratique, la Région et le Département de Seine-Maritime ont voté des rallonges en millions (48 pour la Région et 18 pour le Département). Chacun a compris qu'il ne s'agit en rien d'un « contournement » mais d'une autoroute à péage, financée par nos impôts, que les camions ne prendront pas. À deux mois d'un vote pour la Région et le Département, on aurait pu s'attendre à un peu de respect des échéances démocratiques... La Ville de Saint-Étienne, particulièrement concernée par la construction d'un viaduc au-dessus de la 2e Avenue, s'est battue juridiquement avec les associations écologistes contre ce projet. Il n'est pas trop tard, dans la rue et dans les urnes, pour s'y opposer !

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Les élections régionales et départementales approchent et il est difficile d'entendre que le gouvernement les maintienne.

Le président de la République a annoncé une réouverture des restaurants pour la mi-mai alors que l'on constate une augmentation importante des cas de Covid en France.

Le gouvernement se défait de sa responsabilité en ne protégeant pas la population, notre système démocratique montre aujourd'hui ses limites alors que de nombreux pays ont entamé une transition depuis longtemps vers des alternatives au vote physique qui ont fait leurs preuves. Une réforme de nos instances électorales est urgente, pour des situations comme celle que nous vivons depuis maintenant plus d'un an.

Ne pas pouvoir se rendre aux urnes par peur du virus est tout à fait différent d'un abstentionnisme qui le fait par conviction et cela légitime la remise en cause de notre système démocratique.

Pour nous contacter :
citoyens.inde.ser@gmail.com

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

Nouveau Parti anticapitaliste

Nous voilà donc repartis pour un troisième épisode de « confinement ». Les annonces de Macron du 31 mars ne sont qu'une manifestation de plus d'un pouvoir qui cherche désespérément les moyens de faire face à la crise sanitaire sans toucher aux règles de base du capitalisme : l'accroissement à tout prix des profits privés et le démantèlement des services publics.

Notre réaction, c'est la colère et la révolte. Notre santé, nos vies sont des choses trop sérieuses pour les laisser entre les mains des capitalistes et de ceux qui les servent. À nous d'imposer de véritables mesures de santé publique : l'ouverture de lits en réanimation, l'embauche et la formation massives de personnels de santé ; l'amplification de la campagne de vaccination, ce qui ne peut passer que par la réquisition de l'appareil de production et la levée immédiate des brevets sur les vaccins. Macron et les capitalistes nous rendent malades. Trouvons le vaccin pour reprendre l'offensive !

TRIBUNE DE Noura Hamiche.

UNICITÉ

Le dispositif s'adapte

Face à la crise sanitaire, les équipes municipales et les élus repensent la flexibilité des activités Unicité. La volonté municipale est de continuer à proposer « des activités de qualité » à des « tarifs abordables » pour les Stéphanaï-s-es.

POUR LA SAISON 2021/2022, LES ACTIVITÉS UNICITÉ* qui ne pourront pas se dérouler en présentiel en raison des protocoles sanitaires seront pour la plupart maintenues et adaptées dans une forme à distance, comme ce fut le cas ces derniers mois. « Depuis fin 2020, les centres socioculturels mais aussi les services des sports et le conservatoire ont été dotés en appareils numériques pour parvenir à maintenir les activités, précise Édouard Bénard, adjoint à la culture. L'objectif principal est de ne pas perdre le lien avec les habitants en continuant de leur proposer des activités de qualité en termes de loisirs, culture, et sport en échange d'une participation financière abordable. » Et l'élus de préciser que pour toutes les activités « la municipalité prend en charge plus de 50 % du coût réel. Y compris pour la restauration scolaire ».

Inscriptions le 17 juin

Un nouveau règlement intérieur du dispositif devait être soumis au vote du conseil municipal du 22 avril. Il entérine la possibilité pour la Ville d'adapter les activités dans le cas où surviendrait un événement indépendant de sa volonté. « Désormais,



En attendant qu'une reprise soit possible en présentiel, les activités qui peuvent l'être sont maintenues à distance.

PHOTO : J. L.

on n'ignore plus les contraintes sanitaires », résume l'élus.

« Les inscriptions ouvriront le 17 juin prochain », annonce de son côté Florence Bouchard, conseillère municipale notamment en charge de la simplification des démarches. « Les enfants précédemment inscrits aux Animalins seront automatiquement réinscrits. Pour les autres activités, les Stéphanaï-s-es auront la possibilité de déposer leur dossier

papier dans différents accueils municipaux ou de s'inscrire directement en ligne depuis le site de la Ville. ». Le guide Unicité décrivant l'ensemble des activités municipales et incluant un dossier d'inscription sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres stéphanaï-s-es début juin.

*Le dispositif Unicité propose une tarification solidaire aux Stéphanaï-s-es pour les restaurants municipaux et les activités périscolaires, culturelles, de loisirs et sportives de la Ville.

INSCRIPTION

Le numéro de famille indispensable

Afin de pouvoir s'inscrire en ligne aux activités Unicité à compter du 17 juin, les Stéphanaï-s-es doivent disposer d'un numéro de famille. Ce numéro figure sur chaque facture Unicité émise pour la restauration scolaire, les Animalins, les activités des centres socioculturels, sportives ou le conservatoire. Nouveauté cette année, les habitant-e-s qui s'inscriront ou inscriront leur(s) enfant(s) pour la première fois doivent d'abord se rendre dans l'un des accueils

municipaux de la Ville pour se voir attribuer un nouveau numéro. Il convient de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille (pour inscrire les enfants) et de se rendre, au choix, à l'hôtel de ville, la Maison du citoyen, la piscine Marcel-Portou, ou à l'espace Georges-Déziré. La création du numéro est immédiate et l'inscription en ligne peut ensuite s'effectuer via le site internet de la ville (rubrique « Mes démarches »).

SENIORS

Séjour en Franche-Comté

Dans le cadre du programme « Seniors en vacances » de l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances), le service vie sociale des seniors propose un séjour à Chapelle-des-Bois, dans le Doubs (à la limite du Jura et de la Suisse), du samedi 18 au samedi 25 septembre 2021. Il s'adresse aux retraités stéphanois autonomes, à partir de 60 ans.



PHOTO: JURA TOURISME

Au programme : visite de l'écumusee de la maison Michaud, excursion à la journée à Arbois et visite des salines de Salins-les-Bains, visite du rucher des 2 Lacs, excursion au belvédère des 4 Lacs et cascade du Hérisson, musée de la pipe et du diamant à Saint-Claude... Tarif par personne, tout compris : 325 € pour un senior non-imposable, 490 € pour un senior imposable. L'hébergement est prévu pour deux personnes (majoration de 70 € pour une chambre individuelle). Nombre de places limité.

RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSRIPTIONS dès maintenant par téléphone auprès du service vie sociale des seniors au 02.32.95.93.58.

État civil

MARIAGES

Mustafa Yildirim et Gülcan Özbek, Benoît Isabel et Éloïse Lambert, Anthony Clemente et Sonia Lazli, Rémy Rodrigues et Rolande Lapierre, Clément Roussel et Maurane Vie.

NAISSANCES

Afin que le nom de votre enfant apparaisse dans cette rubrique, il est nécessaire d'autoriser expressément la publication de la naissance dans la presse locale lorsque vous remplissez le formulaire de déclaration remis à la maternité.

Saleh Alhamoud, Adbessalam Benyamna, Sohan Berqué, Souleymane Blidi, Rayan Bouchabchoub, Neyla Djeddi, Léandra Epeti Boteda Eyono, Joumaïna Lâouini, Soumayla Quint Sibi, Abd-El-Mountassir Singh, Adam Uspakhadzhev.

DÉCÈS

Abderrazak Ben Hassine, Bernadette Chomant, Daniel Chevalier, Albert Mille, Sammy Vermeersch, José Ferreira De Azevedo, Jean-Pierre Gaibazzi, Pierrette Boitout, Jean Duval, Maurice Cauchois, Nathalie Gonfreville, Raymonde Brunet, Mireille Blaise, Marie-Claire Linant, Claire Durrant, Jeanine Rouillé, Maria Colangelo, Gisèle Ferment divorcée Maclard, Daniel Hanon, Paulette Potel, Bachir Boussaadi, Colette Blet, Lucienne Glorieux.

DÉCHETS

COLLECTES REPORTÉES

Jeudi 13 et lundi 24 mai étant fériés, les collectes des déchets sont décalées d'une journée. Celle des ordures ménagères aura lieu vendredis 14 et 28, celle des déchets végétaux samedis 15 et 29 et celle des papiers et emballages jeudi 27 mai.

CITOYENNETÉ

NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

Depuis la fin mars, une nouvelle carte d'identité est mise en œuvre dans des départements pilotes dont la Seine-Maritime et donc à Saint-Étienne-du-Rouvray. La nouvelle carte est plus sécurisée et plus pratique (elle a la taille d'une carte bancaire). Ce dispositif sera généralisé à la France entière à partir du 2 août.



SERVICE DE SANTÉ

KINÉSITHÉRAPEUTE.

Aurore Contet vient de rejoindre le cabinet de kinésithérapie situé au 1 bis rue du Docteur-Cotoni.

► 02.35.66.49.77.

Agenda

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des animations et des spectacles peuvent être reportés ou annulés.

L'agenda complet des manifestations stéphanoises régulièrement mis à jour est à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique L'agenda et sur le site du centre culturel stéphanois lerivegauche76.fr

ANIMATIONS

JUSQU'AU 4 MAI

Exposition Les Créas de la Mère Guy



Basées principalement sur le détournement d'objets et la récupération, les réalisations de la Mère Guy sont artisanales et originales. Les bijoux, bijoux lettres de Scrabble, tableaux en palettes et bois de récup' ainsi que d'autres objets du quotidien sont sauvés in extremis de la déchetterie et détournés dans la perspective d'une deuxième vie.

► Rez-de-chaussée et premier étage du centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

JUSQU'AU 31 MAI

Exposition « Célébrons les corps des femmes »



Les dix œuvres sélectionnées lors du concours « Célébrons les corps des femmes » initié par la Ville sont exposées dans le hall de l'hôtel de ville, place de la Libération.

► Hall de l'hôtel de ville. Entrée libre.

CULTURE

ART URBAIN

DU 15 MAI AU 12 JUIN

Veines urbaines



Veines urbaines, exposition d'art urbain, regroupe cette année une vingtaine d'artistes venus de la région rouennaise, de Toulouse, Paris et Lyon.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.83.66.

ANIMATIONS

SAMEDI 24 AVRIL

JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MARDI 18 MAI

Récrégeek

Le mardi, c'est Récrégeek à la bibliothèque Elsa Triolet. Les jeunes à partir de 15 ans découvrent les jeux vidéo multijoueurs.

► 17 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places limitées. Réservations obligatoires auprès des bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

SAMEDI 29 MAI

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Places limitées. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 22 MAI

La tambouille à histoire

Pour bien commencer le week-end, les bibliothèques invitent les enfants de 4 à 7 ans à venir écouter des histoires. Des images et des mots à savourer en famille.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MERCREDI 26 MAI

Bébés lecteurs

Une séance d'immersion dans les livres : un cocon tout douillet et de beaux livres à dévorer. Un moment câlin accompagné par une bibliothécaire pour prendre la belle habitude de plonger dans les mots ;

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

HABITAT

MERCREDI 26 MAI

Permanence Sorano

Didier Quint, adjoint au maire en charge de l'habitat, organise une permanence ouverte aux riverains du chantier, sans rendez-vous, à la maison du projet place Jean-Prévost, jeudi 27 mai de 9 h à 12 h.

PLUS D'INFOS au 02.32.95.83.96.



Les élèves du conservatoire découvrent la composition à plusieurs instruments grâce au logiciel Ableton Live.

PHOTOS : J.L.

CULTURE

La musique au bout du clic

Touché par le virus informatique, le conservatoire intègre depuis 2020 un cursus de musique assistée par ordinateur (MAO). De quoi créer de nouvelles passerelles entre les jeunes et la théorie musicale.

Les coulisses de l'info

Bien que très répandue dans la production musicale actuelle, la musique assistée par ordinateur est encore peu enseignée. La rédaction souhaite en savoir plus sur cette innovation du conservatoire stéphanois.

Lundi, 18 h : le silence règne au premier étage du conservatoire. Pourtant, cinq jeunes Stéphanois sont en train de composer, dans la même pièce. Un casque vissé sur les oreilles, ils tapent du pied ou dodelinent sans quitter leur écran des yeux. Bienvenue à l'atelier « MAO », comprendre : musique assistée par ordinateur. Pour la deuxième année, ce cours propulse les jeunes mélomanes dans le XXI^e siècle où la musique se fait aussi (surtout ?) avec des logiciels. Deux fois par semaine, les élèves se fami-

liarisent au programme Ableton live. Ce logiciel incontournable de la production musicale actuelle est utilisé par la plupart des DJ en herbe mais aussi par les artistes les plus célèbres comme les Français Daft Punk, David Guetta ou l'artiste tricolore le plus écouté dans le monde, DJ Snake. Ableton Live permet en théorie de composer dans tous les styles grâce à une bibliothèque de sons quasi infinie. Il intègre une large variété de guitares, basses, batteries, mais aussi tous types de claviers ou instruments à vent. Ajoutez à cela une collection complète



Le conservatoire s'est équipé en contrôleurs à pads qui permettent de mixer et improviser en direct.

d'effets (delay, distorsion, réverbération, flanger...) ou encore la possibilité de varier les tonalités, les rythmes... En bref : tout est possible pour qui sait s'en servir.

Une approche détournée de la théorie

« Je montre aux élèves comment fonctionne le logiciel mais ça, ils le comprennent assez vite, reconnaît Luc Gosselin, professeur de saxophone au conservatoire qui a créé et anime l'atelier MAO. Il compose sur l'outil numérique depuis une dizaine d'années. C'est pour la partie composition que j'interviens le plus, parce que l'ordinateur ne fait pas encore tout, tout seul. » En cours, chaque élève apprend aussi à se servir d'un contrôleur à pads : une machine-instrument reliée à l'ordinateur qui permet de se débarrasser du clavier et de la souris pour composer,

mixer et improviser en direct, y compris sur une scène !

« C'est une nouvelle façon d'appréhender l'apprentissage de la musique, détaille Luc Gosselin qui se réjouit de l'intérêt qu'apporte la MAO pour la théorie musicale. Certains élèves me demandent pourquoi leur composition ne sonne pas juste. Je leur montre qu'ils mélangent parfois du ternaire et du binaire ou qu'ils superposent un mi-bémol et un mi-bécarre. Et soudain ils me disent « ah c'est ça que la prof nous expliquait en cours de formation musicale et où je n'écoutais pas ! » Créer des passerelles, la MAO le fait aussi entre les élèves et leurs professeurs, et entre les disciplines. « C'est un cursus complet, la composition va rapprocher les joueurs de différents instruments lorsqu'ils voudront collaborer et les professeurs seront forcément impliqués. » ■

À SAVOIR

Des productions à écouter en ligne

Des classes des collèges Maximilien-Robespierre et Louise-Michel ont également pu tester la composition par logiciel grâce à des ateliers MAO sur mesure, dispensés par le professeur de conservatoire, dans le cadre du dispositif des Cités éducatives. « Les élèves des classes à horaires aménagés danse (Chad) ont également appréhendé la MAO pour composer leurs chorégraphies », indique Luc Gosselin. Les créations des élèves de l'atelier MAO sont à découvrir sur le site des ateliers jazz, big band, musiques actuelles, et MAO du conservatoire : maocrcser.wixsite.com/maocrcser (rubrique MAO).

INTERVIEW

« L'ordinateur n'est qu'un outil de travail »

Thomas Collin est responsable des matières de « techniques du son » en licence « métiers du son » au département de musicologie à l'université Rouen Normandie.

Que répondre aux critiques qui disent que la musique assistée par ordinateur (MAO) n'est pas de la « vraie musique » ?

Faire de la musique avec un ordinateur, ça ne remet pas du tout en cause le principe de base qui est d'apprendre la musique. Le solfège ou la formation musicale restent primordiaux. Les banques de sons utilisables par les logiciels existent depuis quarante ans mais on a beau disposer de cinq mille sons : si on n'a rien à dire ou si l'on n'y passe pas des heures, l'ordinateur ne fera pas de la magie. Il faut aussi se raisonner, au même titre que l'on n' imagine pas aujourd'hui un conservatoire sans piano, le conservatoire de demain ne se fera pas sans la nouvelle technologie.

Comment expliquer l'attrait grandissant pour la MAO ?

C'est une approche de la musique qui peut paraître plus satisfaisante au premier abord pour les élèves, parce qu'il y a plus d'immédiateté par rapport aux autres instruments. Il faut trois ou quatre ans de travail avant de sortir un bon son avec un violon, et plutôt trois ou quatre mois avec un piano. Sur un ordinateur, ça marche un peu tout seul dès le début. Une fois passée cette première impression, il n'y a pas de secret : il faut se mettre à travailler. L'artiste rouennais Rilès, qui utilise ce genre de logiciels, est un bon exemple. Il a dû bosser encore et encore dans sa chambre avant de connaître le succès qu'il a aujourd'hui. L'ordinateur n'est qu'un outil de travail dont il faut apprendre à se servir.



PHOTO: L.S.

L'aventure est ici

Avec trois amis, Guillaume Viger a créé l'association « Des camps sur la comète » et propose des colonies de vacances en pleine nature et en bivouac sur le territoire de la Métropole.

Il porte la nature en bandoulière, convaincu que cohabiter avec elle permet de prendre du recul sur soi et de mieux apprécier ce qui nous entoure. En juillet dernier, à la sortie du confinement, Guillaume Viger décide de

créer une association, avec trois amis rompus à l'encadrement de colonies de vacances, pour réinventer le genre. « L'idée est de proposer des séjours de plein air, en immersion dans les forêts locales, à des enfants qui n'ont jamais campé », explique

le trentenaire. Des camps sur la comète reçoit le prix Créactifs de la Métropole et l'engouement est immédiat. « Nous avons croulé sous les demandes de réservation. Ce besoin d'évasion locale et de retour à l'essentiel est bien réel ! »

Aventure en forêt

Cet été, il emmène donc des enfants de la ville en lisière de forêt d'Orival pour apprendre, le temps d'une semaine, à construire des cabanes, cuisiner au feu de bois et prendre tout simplement du plaisir à vivre dehors. « C'est ce que j'ai découvert lors d'un séjour initiatique avec des amis lycéens dans le massif de Briançon. »

Puis, des adolescents stéphanois suivront sa roue dans les boucles de la Seine pour un séjour à vélo et en bivouac chez les agriculteurs normands. « Il n'y a pas besoin d'aller loin pour vivre une expérience riche de découvertes », sourit le Stéphanois qui vit aujourd'hui en collocation rurale à Saint-Aubin-Épinay. Encadrées par une dizaine d'animateurs, les colonies visent à découvrir le territoire de manière simple sans pour autant renier le confort d'un bon matelas et la convivialité.

Autre corde à son arc, Guillaume Viger anime, depuis cinq ans, l'atelier Ciném'ados du centre socioculturel Jean-Prévost. « On oppose facilement les écrans à la nature. Les deux permettent pourtant d'acquérir des compétences. L'ouverture est un atout », souligne-t-il. Son engagement éducatif et écologique est aussi social. « Historiquement, les colonies de vacances favorisaient la mixité sociale, c'est ce que nous avons à cœur de développer. » Ainsi, l'équipe de « Des camps sur la comète » co-construit des séjours avec les centres socioculturels municipaux, la CSF (Confédération syndicale des familles) ou l'Aspic (Association de prévention individualisée et collective). Pour pérenniser ses projets, Guillaume cherche désormais un terrain dédié à ses activités de plein air, qu'il mène, cette saison, de façon bénévole. ■

INFOS <https://surlacomete.org/>